

QUELQUES DONNÉES  
SUR LES BOTHUS DE L'ATLANTIQUE  
ET DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE  
BOTHUS GUIBEI N. SP.

(*Pisces Teleostei, Heterosomata*)

Par A. STAUCH

Lors d'une mission que nous avons faite à Annobon, île située entre 1°25' S et 5°36' E, dans le Golfe de Guinée, nous avons trouvé un *Bothidae* que les pêcheurs locaux capturaient de jour, au moyen de lignes tenues à la main, sur les fonds de 15 à 40 m. Par sa couleur et sa morphologie, ce poisson ressemble à *B. mellisi*, signalé des îles Sainte-Hélène et Ascension, ainsi qu'à *B. maculiferus*, connu des Caraïbes. Toutefois, en étudiant de plus près nos exemplaires et en les comparant aux échantillons en collection au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, nous avons constaté que les *Bothus* en provenance de l'île Annobon appartenaient à une espèce endémique. Nous ignorons pour le moment si on peut la trouver autour de l'île de San Thomé qui est située à 150 km au NW.

Nous nous permettons de dédier cette nouvelle espèce à M. le Professeur J. Guibé, titulaire de la chaire de Zoologie, Reptiles et Poissons, au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, qui nous a toujours aimablement accueilli durant nos congés en France, mettant à notre disposition matériel et bibliothèque de son laboratoire pour nous permettre de travailler.

***Bothus guibei* n. sp.**

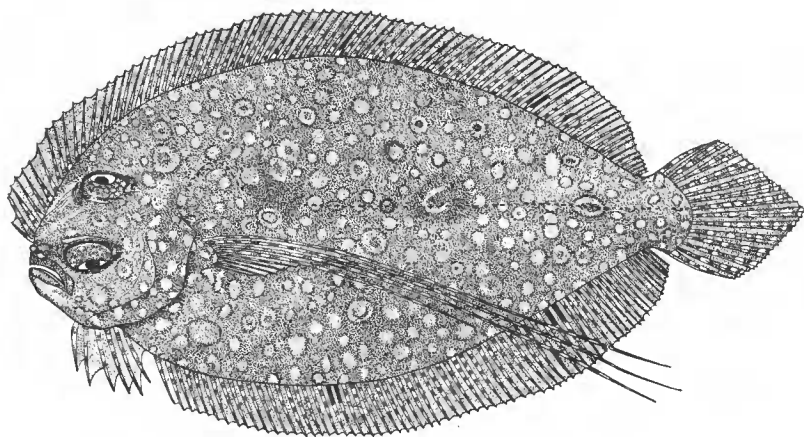
Exemplaires examinés :

- 1 exemplaire de 231 mm de longueur totale, capturé le 2-3-1964 en face de San Antonio (Annobon), enregistré sous le n<sup>o</sup> 64-438 au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (Holotype).
- 11 exemplaires de 200 à 263 mm de longueur totale, de même origine que le type et enregistrés sous le n<sup>o</sup> 64-439 (Paratypes).

- 1 exemplaire de 286 mm de longueur totale, provenant de la campagne de la « Calypso » dans le Golfe de Guinée, enregistré sous le n° 56-76 et déterminé par erreur comme *B. maculiferus*.
- 3 exemplaires juvéniles de 92 à 108 mm de longueur totale, enregistrés sous le même numéro et de même provenance que le précédent.

DESCRIPTION.

Corps comprimé, sa hauteur comprise 1,8 à 2,0 fois dans la longueur standard ; longueur de la tête comprise (3,3) 3,5 à 3,9 fois dans la longueur standard ; longueur du maxillaire comprise 2,9 à 3,3 fois dans la longueur de la tête ; distance postorbitaire comprise 1,9 à 2,2 fois dans la longueur de la tête ; la distance interorbitaire pour les mâles comprise 3,9 à 4,6 fois dans la longueur de la tête et pour les femelles 4,6 à 5,1 fois ; le diamètre de l'œil est compris, pour les mâles 3,6 à 4,0 fois et pour les femelles 4,2 à 4,7 fois, dans la longueur de la tête ; la hauteur du pédicule caudal est comprise 2,3 à 2,8 fois dans la longueur de la tête.



1 cm.  
FIG. 1. — *Bothus guibeï* mâle.

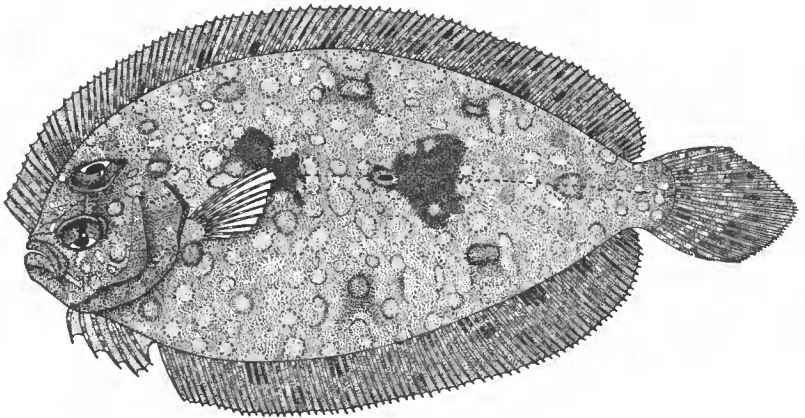
88-94 rayons à la dorsale, 67-73 (75) à l'anale, 10-11 à la pectorale zénithale et 10-11 à la pectorale nadirale ; 77-84 écailles en ligne latérale ; 3-4 branchiospines sur la partie supérieure du premier arc branchial et 6-8 sur la partie inférieure ; 39 vertèbres.

Hauteur du corps en % de la longueur totale : 41,13-46,57 ; hauteur du corps en % de la longueur standard : 50,00-55,88 ; longueur de la tête en % de la longueur totale : 21,29-24,56 ; longueur de la tête en % de la longueur standard : 25,69-29,95 ; longueur du museau en % de la lon-

gueur de la tête : 20,00-26,78 ; longueur du maxillaire en % de la longueur de la tête : 30,36-34,00 ; distance postorbitaire en % de la longueur de la tête : 46,00-53,33 ; distance interorbitaire en % de la longueur de la tête : 17,86-25,92 ; diamètre de l'œil en % de la longueur de la tête : 35,71-44,00.

*Dimorphisme sexuel.*

Chez le mâle l'espace interorbitaire est plus grand que chez la femelle et il en est de même pour le diamètre oculaire. Mais cette différence est moins accentuée chez *Bothus guibei* que chez *Bothus podas*, où la différence est double. En outre les rayons dorsaux de la pectorale gauche sont énormément allongés et atteignent la base de la caudale chez le mâle alors que chez la femelle cette nageoire n'exécède pas, en longueur, les deux tiers de la longueur de la tête. Le maxillaire chez le mâle est armé, à son extrémité antérieure, d'une crête. Le préorbital s'orne également d'une série d'aspérités qui n'existent pas chez la femelle.



1cm.

FIG. 2. — *Bothus guibei* femelle.

*Face zénithale.*

Des cirrhes multipennés sont placés près du bord postérieur de l'orbite. Toutes les nageoires, sauf la caudale, sont composées exclusivement de rayons simples. L'origine de la dorsale est déviée sur le côté droit de la tête ; tous les autres rayons, y compris le dernier, sont insérés sur la carène dorsale du corps et du pédoncule caudal. L'anale est symétrique de la dorsale. La caudale est oblongue, son extrémité obtusément triangulaire ou anguleusement arrondie, ses deux rayons dorsaux et ses deux rayons ventraux sont simples, tous les autres bifides ; chacun de ces rayons, sauf les deux extrêmes, sont revêtus d'une double rangée d'écaillés.

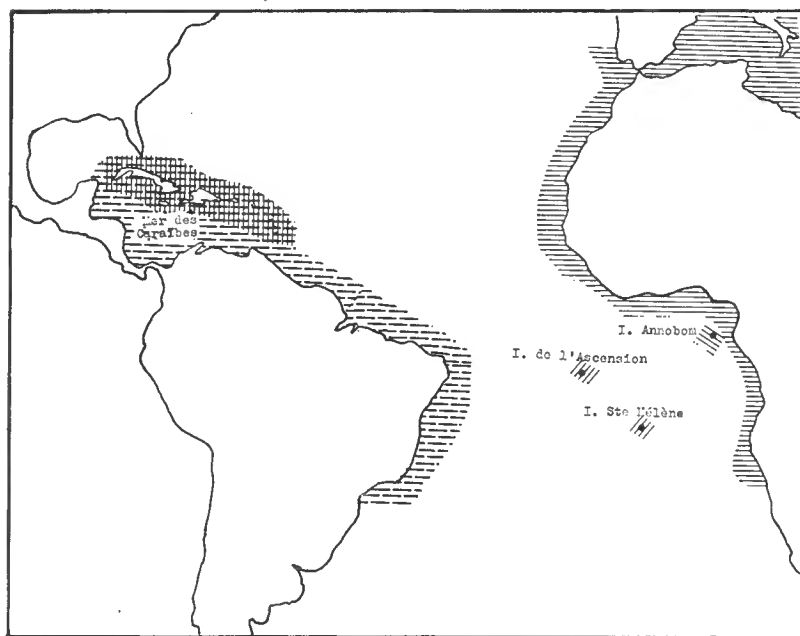


FIG. 3. — Aires de répartition des *Bothus* de l'Atlantique.

*Bothus ocellatus* : traits interrompus.

*Bothus lunatus* et *Bothus maculiferus* : traits verticaux.

*Bothus podas* : traits horizontaux.

*Bothus mellisi* : traits obliques vers la gauche.

*Bothus guibei* : traits obliques vers la droite.

La pectorale est entièrement nue ; la pelvienne également, sauf à sa base où l'on constate une courte rangée de petites écailles.

*Face nadirale.*

Pas de ligne latérale distincte. Les écailles sont identiques à celles de la face oculée. La dorsale et l'anale sont nues, la caudale est squameuse. La pectorale et la pelvienne sont nues également. L'anus est situé à droite de la base du premier rayon de l'anale.

*Coloration.*

La face zénithale est brun grisâtre, parsemée de nombreux annuli formés par des taches rondes, de dimensions irrégulières, de couleur brunâtre ou noirâtre, non confluentes entre elles, formant des marbrures ; sur la ligne latérale, en arrière de la courbe, est dessinée une grande tache nébuleuse sombre ; à mi-corps se trouve une autre tache plus foncée et plus petite que la première. Une troisième tache, moins prononcée et encore plus petite, se trouve à la naissance du pédoncule caudal. Les nageoires impaires sont maculées de petites taches brun foncé. La face nadirale est uniformément de couleur ivoire, sauf la partie céphalique qui peut être maculée de brun.

DISCUSSION.

*Bothus mellisi*, qui a été signalé des îles de l'Atlantique Sud, diffère de l'espèce d'Annobon par le plus grand nombre d'écailles en ligne latérale (86-90 au lieu de 77-84) ainsi que par le nombre de branchiospines en bas du premier arc branchial (9-10 au lieu de 6-8).

*Bothus lunatus* a été signalé par J. CADENAT de l'île d'Ascension où ce poisson avait été capturé au chalut à l'ouest de la pointe Catherine, sur des fonds de 100 m. Cette espèce diffère également par un nombre plus élevé de branchiospines, d'écailles en ligne latérale et de rayons aux nageoires impaires.

Au point de vue coloration les exemplaires en provenance d'Annobon se rapprocheraient davantage de *Bothus lunatus* : les ocelles sur la face nadirale présentent les mêmes dessins et la tête est couverte de pigments dessinant des ocelles alors que la tête de *Bothus mellisi* est unicolore.

Nous pensons que les *Bothus* de l'Atlantique et de la Méditerranée sont issus d'une même souche et que les espèces se sont individualisées peu à peu en fonction des fonds sur lesquels elles évoluaient, de la nourriture à laquelle il leur fallait s'adapter et des variations physico-chimiques du milieu. Ainsi on peut expliquer les différences morphologiques, anatomiques et de coloration qui caractérisent les diverses formes ayant valeur d'espèce, sous-espèce, race géographique, etc... que l'on peut être amené à observer sur l'ensemble de l'aire de répartition géographique du genre.

Les graphiques suivants, figures 4 à 8, permettent de comparer les données méristiques et des rapports chez les *Bothus* atlantiques.

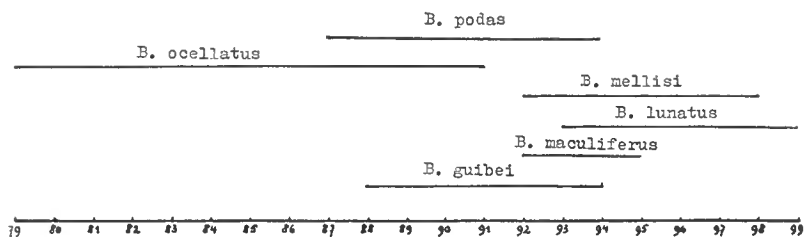


FIG. 4. — Rayons de la nageoire dorsale.

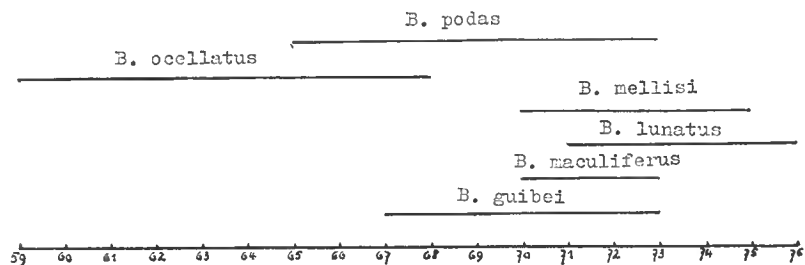


FIG. 5. — Rayons de la nageoire anale.

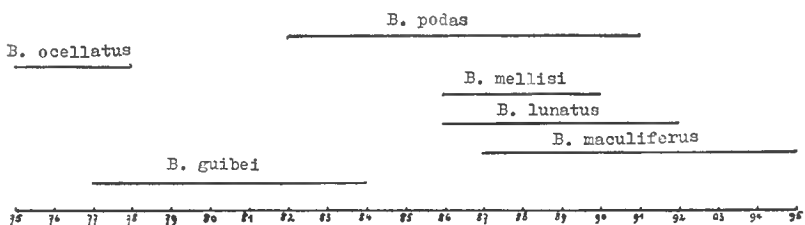


FIG. 6. — Écailles en ligne latérale.

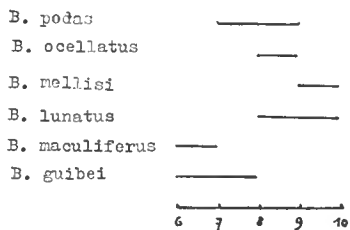


FIG. 7. — Branchiospines en bas du premier arc.

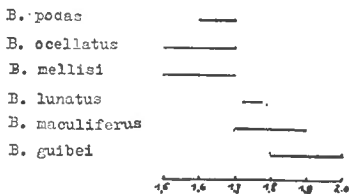


FIG. 8. — Rapport Hauteur du corps/Longueur totale.

TABLEAU COMPARATIF DES DONNÉES MÉRISTIQUES  
DES *Bothus* ATLANTIQUES.

|  | Rayons  |       |                        | Écailles | Branchiosp.<br>1 <sup>er</sup> arc | Vertèbres | H. corps/<br>Long. tot. | Long. tête/<br>Long. tot. |
|--|---------|-------|------------------------|----------|------------------------------------|-----------|-------------------------|---------------------------|
|  | Dorsale | Anale | Pectorale<br>zénithale |          |                                    |           |                         |                           |
| <i>B. ocellatus</i> . . . . .<br>(Atlantique<br>sud occidental)        | 79-91   | 59-68 | 10                     | 75-78    | 8-9                                |           | 1,5-1,7                 | 3,3-4,0                   |
| <i>B. mellisi</i> . . . . .<br>(St <sup>e</sup> Hélène,<br>Ascension)  | 92-98   | 70-75 | 11-12                  | 70-75    | 9-10                               | 40        | 1,5-1,7                 | 3,8-4,2                   |
| <i>B. lunatus</i> . . . . .<br>(Antilles) . . . . .                    | 93-99   | 71-76 | 11-12                  | 86-92    | 8-10                               |           | 1,75                    | 3,6-3,8                   |
| <i>B. maculiferus</i> . . . . .<br>(Antilles) . . . . .                | 92-95   | 70-73 | 9-10                   | 87-95    | 6-7                                |           | 1,7-1,9                 | 3,3-3,7                   |
| <i>B. podas</i> . . . . .<br>(Atlantique<br>oriental,<br>Méditerranée) | 87-94   | 65-73 | 10                     | 82-91    | 7-9                                | 38-40     | 1,6-1,7                 | 3,3-4,0                   |
| <i>B. guibei</i> . . . . .<br>(Annobon)                                | 88-94   | 67-73 | 10-11                  | 77-84    | 6-8                                | 39        | 1,8-2,0                 | 3,3-3,9                   |

RÉSUMÉ.

Au cours d'une mission à l'île Annobon dans le Golfe de Guinée, l'auteur a découvert une nouvelle espèce de *Bothus* qui se distingue des autres *Bothus* de l'Océan Atlantique par un nombre plus faible de branchiospines. Il n'a pas été possible d'établir si cette nouvelle espèce se rencontre également aux îles Sao Thome et Principe.

ZUSAMMENFASSUNG.

Während einer Mission die die Insel Annobon im Golf von Guinea zum Ziel hatte, wurde vom Autor eine neue *Bothus*art gefunden, welche sich durch die geringere Zahl der Kiemenforsätze von den anderen *Bothus* des Atlantischen Ozeans unterscheidet. Es konnte leider nicht festgestellt werden ob diese neue Art auch bei Sao Thome und Principe vorkommt.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons)  
du Muséum; O.R.S.T.O.M., Centre d'Océanographie  
de Pointe-Noire (Congo).

BIBLIOGRAPHIE

- CADENAT, J. et MARCHAL, E., 1963. — Résultats des campagnes océanographiques de la « Reine Pokou » aux îles Sainte-Hélène et Ascension. *Bull. I.F.A.N.*, Dakar, 25, sér. A, 4, pp. 1249-51.
- CHABANAUD, P., 1927. — Sur quelques Poissons Hétérosomes de la Martinique. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, pp. 74-83.
- , 1938. — Sur la Répartition géographique des Téléostéens dyssymétriques actuels et fossiles. *C. R. Soc. Biogéogr.*, 130, pp. 65-69.
- NIELSEN, J. G., 1961. — *Psettodoidea* and *Pleuronectoidea* (Pisces, Heterosomata). *Atlantide Rep.*, n° 6, pp. 117-22.
- NORMAN, J. R., 1934. — A systematic monograph of the flatfishes (*Heterosoma*). *London*, 1, p. 220.